

• septembre-octobre 2013 :
Adoption de la compétence «aménagement numérique»
par le SIEM

ADHÉSION DES COMMUNES À LA COMPÉTENCE «AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE» DU SIEM

Portage opérationnel

CONCERTATION
engagée par le Conseil général de la Marne et le SIEM
sur la base de **PROJET du SDTAN**

avec les EPCI (et communes)

- le scénario envisagé
 - présentation technologies retenues
 - coûts d'investissements et fonctionnement
- le montage opérationnel (portage par le S.I.E.M....)
- Adhésion des communes à la compétence d'«aménagement numérique»

avec les opérateurs

Négociation sur la pertinence des déploiements fibre et montée en débit envisagés

SDTAN

Adoption par le Conseil général de la Marne

Planning prévisionnel du portage opérationnel

2013

sept.
oct.

• Révision des statuts du SIEM

2014

janv.
mars
avril

• Rencontres avec :
- EPCI/OPÉRATEURS
- Région + SGAR (FEDER) pour déterminer la capacité de subventions

• **ADHÉSION DES COMMUNES À LA COMPÉTENCE «AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE» DU SIEM**

→ Élections municipales

2015

oct.
nov.
déc.

• Finalisation du SDTAN

janv.
fév.

• Dépôt du SDTAN aux services de l'État pour validation et demande de subventions puis passage à l'étape opérationnelle

Consultation : EURO RSCG - Adaptation : Conseil général de la Marne - 09/2013 - Crédit photos : Picture-Factory - Fotolia.com

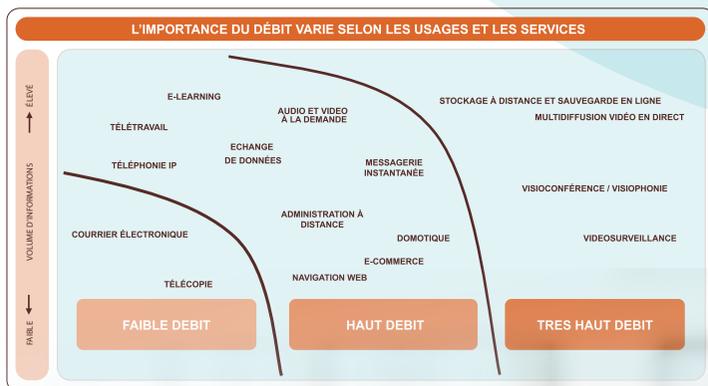
Vers le Très Haut Débit pour la Marne

Vers le Très Haut Débit pour la Marne

État des lieux dans la Marne

99,2 % de la population desservie en ADSL, mais la couverture est inégale.

- 32 % des utilisateurs : conditions optimales
- 30 % des utilisateurs : conditions insuffisantes
- 4 % des utilisateurs : inéligibles à l'ADSL (ou service minimal et dégradé uniquement)



Principe du scénario préférentiel

Adoption d'un projet de Schéma Départemental Territorial d'Aménagement Numérique par le Conseil général de la Marne le 17 mai 2013.

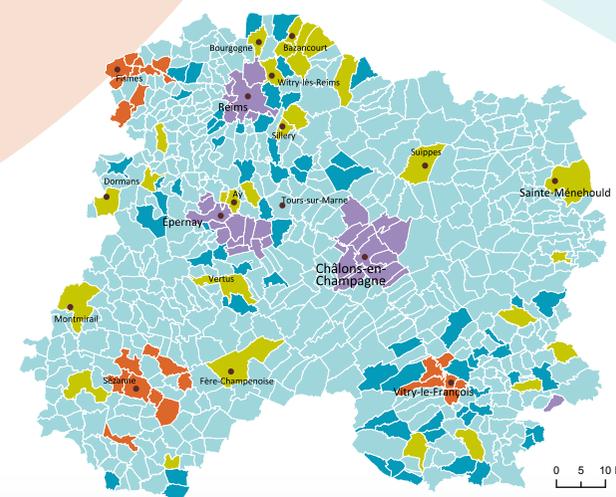
● **Objectif : accéder à un débit minimum de 5 Mbits pour tous les Marnais à l'horizon 2025.**

- Fibre passive pour les particuliers et les professionnels des 3 pôles urbains et des communes contigües,
- Fibre passive pour les professionnels sur les sites stratégiques des principaux bassins de vie et des zones d'activités économiques prioritaires
- Montée en débit : ADSL (67 sous-répartiteurs éligibles), mobile (équipement 4G), satellite (6000 lignes)

À noter : déploiement des lignes sur les communautés d'agglomération de Reims et Châlons-en-Champagne et la communauté de communes d'Épernay assuré par les opérateurs privés (Orange).

● **Coût estimatif de l'opération : 50,2 M€**

Le scénario préférentiel



- : Périmètre AMM - Déploiement FTTH prévu par les opérateurs
- : Services Très Haut Débit Grand Public et Professionnels
- : Services Très Haut Débit Professionnels (Sites publics et ZAE prioritaires)
- : Service de Montée en Débit DSL
- : Service ADSL satisfaisant, satellite, wifi ou 4G

